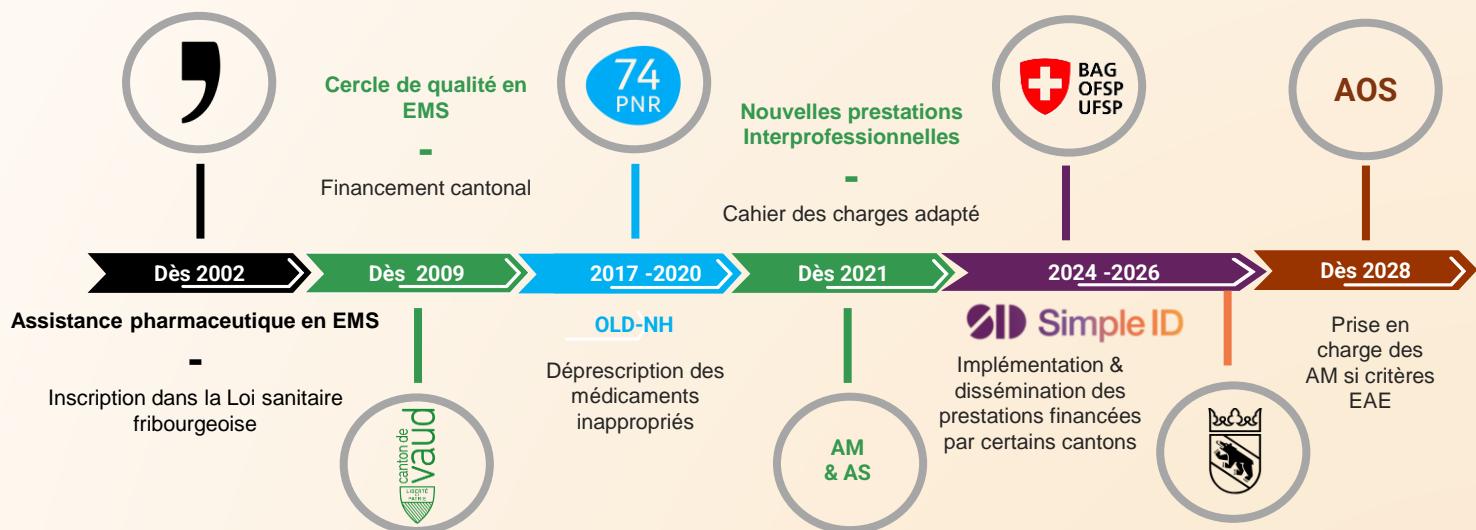




Un projet pour optimiser la médication en EMS

- basé sur des **interventions interprofessionnelles de déprescription** des médicaments inappropriés en réponse à la polypharmacie
- ouvert à tout EMS intéressé
- financé par les **instances cantonales vaudoises, fribourgeoises et bernoises**, ainsi que la **commission fédérale pour la qualité** (OFSP)
- soutenu par les différentes associations et faîtières professionnelles

inscrit dans le temps



Plus d'infos sur nos études antérieures



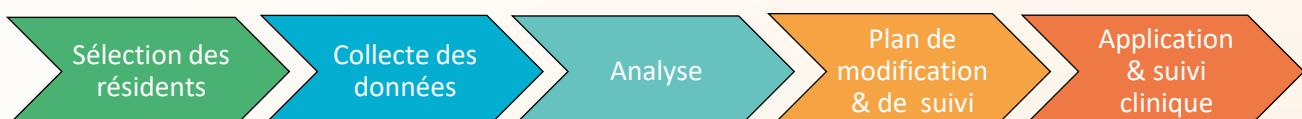
En pratique

Deux interventions

Un **cercle de qualité annuel** pour prioriser la déprescription concrète de 3 classes de médicaments inappropriés, en se basant sur les évidences scientifiques et les statistiques de consommation de chaque EMS inscrit dans une démarche d'audit, feedback et benchmarking.



Des **analyses de médication** approfondies avec un suivi spécifique pour optimiser la balance bénéfice-risque des traitements de 10% des résidents et résidentes.



Un trio interprofessionnel synergique

Pharmacien.ne

- coordonne la démarche
- présente les statistiques et évidences scientifiques
- réalise l'analyse pharmacothérapeutique



Infirmier.ière

- rapporte la réalité de la prise en charge
- suit les changements et en évalue l'impact
- récolte les consentements



Médecin

- valide les consensus et plans de modification discutés
- décide de toute modification de traitements effective
- supervise le suivi



Des mesures d'accompagnement

Deux formations spécifiques

- destinées aux pharmacien·nes
- sans frais d'inscription et reconnues FPH



Une plateforme web

- pour documenter et coordonner les interventions
- et générer les statistiques de médications inappropriées dans chaque EMS



Implication des résident·es & leurs proches

- en facilitant la discussion sur la déprescription via des flyers adaptés
- et en évaluant l'expérience et l'impact ressenti par les résident·es & proches



Soutien d'une pharmacienne de terrain

- workshops online, coaching personnalisé, forum d'échanges
- délégation possible de l'analyse pharmacothérapeutique



Quels premiers résultats

Trois programmes cantonaux



64 EMS



17 EMS



Dès 2026

+ des pharmacien·nes déjà formé·es dans quatre autres cantons

Des interventions adéquates et impactantes



Des consensus de déprescription qui visent les principales classes de médicaments inappropriés présents dans les EMS, soit les IPP, benzodiazépines et antihypertenseurs



Près de 500 analyses de médication réalisées

- 3.4 modifications décidées par analyse
- 71% de modifications communiquées aux résident·es ou proches

Après un suivi de 4 mois :

- 80 % des changements effectifs maintenus
- 98% d'impact positif ou neutre sur l'état des résident·es

Des professionnel·les satisfait·es

- Degré de satisfaction de 8 sur 10 selon les participant·es
- 84% recommandent la réalisation de ces interventions à leurs confrères et consœurs



Une expérience positive de déprescription

Mme S. est une résidente hospitalisée à plusieurs reprises en raison de chutes nocturnes. Suite à une optimisation de la gestion de son traitement antalgique par l'équipe médico-soignante de son EMS, Mme S. ne souffre plus de réveils nocturnes, ce qui a permis de stopper son somnifère et le spasmolytique urinaire censé diminuer ses mictions nocturnes, et au final, tout cela a fait diminuer son risque de chutes et a même été bénéfique pour son état cognitif.

Retrouvez nos dernières publications



Pourquoi rejoindre Simple-ID ?



Renforcer la qualité et la sécurité de la prise en charge des résidentes et résidents de votre EMS



Accroître l'intégration des résidentes et résidents dans le processus d'optimisation de leur médication



Objectiver la consommation médicamenteuse de votre EMS et la comparer avec les autres pour l'améliorer



Participer à l'évolution du système de santé par la définition d'une prestation d'analyse de médication interprofessionnelle prise en charge par l'AOS dès 2028

Z

Retrouvez les témoignages vidéo d'un trio interprofessionnel actif dans le projet



Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous au 021 314 48 46 ou par mail
à ems.aph@unisante.ch